

HOPITAL PUBLIC : ETAT D'ALERTE

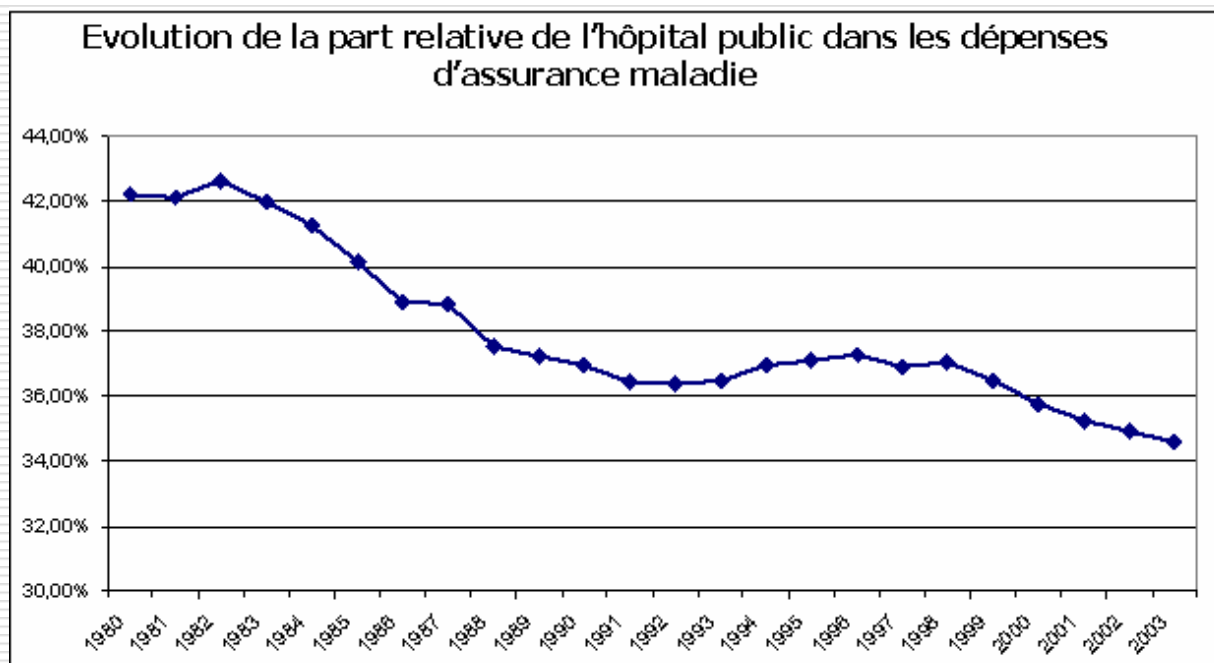
Hôpital : le contexte financier

- Au mois de juillet dernier, Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé annonçait que l'Assurance Maladie devrait économiser **4 milliards d'euros par an dès 2009**.
- Un an auparavant, une étude publiée par la DREES^[1] avait montré que les cliniques commerciales avaient eu un taux de rentabilité financière de **16%** en 2005. Le groupe Générale de Santé, leader du marché français des cliniques à but lucratif, a ainsi reversé **420M€** à ses actionnaires en 2006.
- ^[1] Etude n°583 de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) sur « *L'évolution de la situation économique et financière des cliniques privées à but lucratif entre 2004 et 2005* », p8.

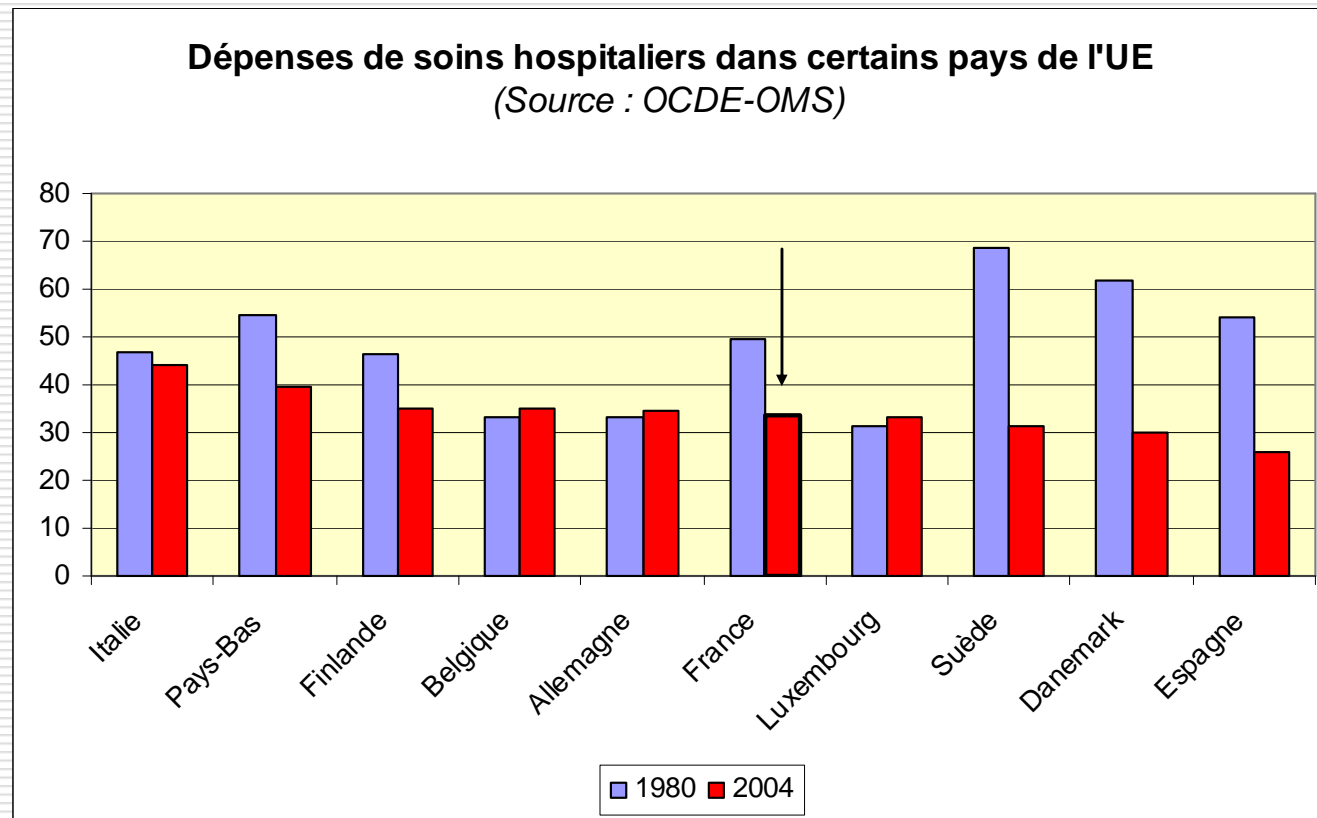
L'hôpital public est de plus en plus efficient

La part des dépenses d'Assurance Maladie consacrée à l'hôpital public **n'a fait que baisser depuis 20 ans.**

⇒ Cette part est passée **de 42 à 34% depuis 1980**



Baisse plus importante que dans les autres pays européens



La dérive des dépenses a lieu en ville et dans les cliniques commerciales

Le dernier rapport de la Cour des Comptes de 2007 le constate :

« les dépenses des établissements anciennement sous dotation globale sont inférieurs de 187M€ à l'objectif, alors que celles des cliniques privées dépassent l'objectif de 168M€ » [\[1\]](#).

[\[1\]](#) Rapport de la Cour des Comptes sur la Sécurité Sociale, septembre 2007, p88-89.

Mêmes tarifs entre les hôpitaux publics et les cliniques commerciales ?

Quel est l'objectif de cette convergence tarifaire ?

- Il s'agit de mettre le secteur public en concurrence directe avec le secteur commercial, pour qu'il réduise ses coûts de revient.
- Or **les hôpitaux publics, eux, soignent TOUS les patients, quel que soit leur revenu, leur âge ou leur pathologie, et quelle que soit l'heure à laquelle ils se présentent.** Ils ont donc des coûts plus élevés que les cliniques commerciales, pour des raisons structurelles que nous allons expliciter dans ce document.

L'hôpital public assure des missions de service public qui sont des atouts pour la France (1)

- Les hôpitaux accueillent **tous les patients quelque soit leur âge** :
 - Ils accueillent **les nouveaux nés** : 100% de la réanimation néonatale est assurée par le service public.
 - Ils accueillent **les enfants** : 90% des enfants de moins de 15 ans sont pris en charge en médecine par l'hôpital public.
 - Ils accueillent **les personnes âgées** : 97% des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer - 350 000 personnes aujourd'hui- sont prises en charge par le service public.
- Les hôpitaux accueillent **tous les patients quelque soit leur situation sociale** et garantissent ainsi l'égalité d'accès aux soins pour tous.
- Les hôpitaux accueillent tous les patients **quelle que soit l'heure à laquelle ils se présentent** : en 2006, il y a eu plus de **16 millions** de passages aux urgences. À l'hôpital public pour **88%** d'entre eux^[1].

^[1] Source SAE 2006

L'hôpital public assure des missions de service public qui sont des atouts pour la France (2)

- Il consacre **2 milliards d'euros par an** à la recherche, l'enseignement et l'innovation
- La recherche est une **véritable fierté française**. Depuis leur création il y a 50 ans, les CHU ont effectué 78 premières mondiales (soit plus d'une par an !). A titre d'exemple, la première greffe totale du visage a eu lieu à l'hôpital en 2005.
- C'est à l'hôpital public que **se diffusent et se généralisent les innovations**, pour que les Français aient accès aux meilleurs soins.

L'hôpital public assure des missions de service public qui sont des atouts pour la France (3)

- ❑ L'hôpital assure la formation de tous les praticiens, même ceux qui exerceront ensuite dans le secteur commercial.
- ❑ Il accueille chaque année **63 000** étudiants en médecine, **105 000** étudiants pour les professions paramédicales, et il assure la formation continue des praticiens hospitaliers **et** libéraux tout au long de leur carrière.

L'hôpital public assure des missions de service public qui sont des atouts pour la France (4)

- Il est le **premier employeur** dans de nombreuses communes. Ses employés sont autant de consommateurs, indispensables au développement des activités alentours.
- Il est un **acheteur très important** : il consacre chaque année 13 milliards d'euros à l'achat de biens médicaux et de services.

En France, l'importance des cliniques commerciales est anormalement élevée

Part du secteur privé lucratif dans l'activité totale.

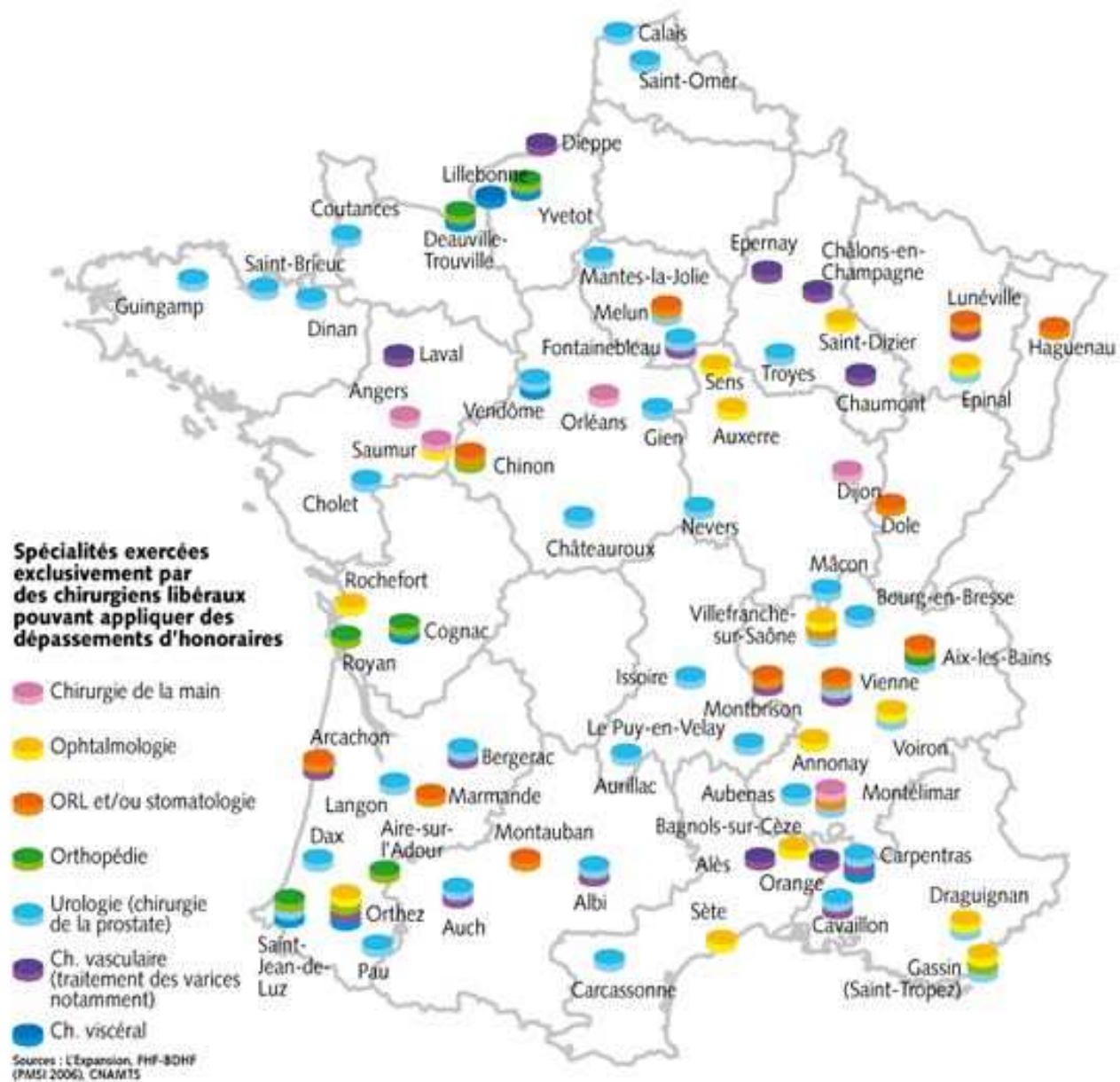
- ❑ France : 34 %
- ❑ Allemagne : 25 %
- ❑ Italie : 23 %
- ❑ Suède : 3 %
- ❑ Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni: 0 %

La mainmise des investisseurs étrangers

- **Générale de Santé** : 175 établissements, capitaux majoritairement italiens
- Groupe **Vitalia** : a racheté 46 cliniques en deux ans, appartient au fond d'investissement américain Blackstone.
- **Capio** : possède 26 établissements, est détenu par des fonds américains et européens.
- **Médi-partenaires** : possède 22 cliniques, est doté de capitaux britanniques.

Des monopoles dans certaines régions

- A Carpentras ou Chateaubriand, toute la chirurgie est réalisée par le secteur commercial.
- A Nevers, les deux urologues qui exerçaient à l'hôpital sont partis en clinique : toute la chirurgie urologique est réalisée en clinique. Une personne souhaitant se faire opérer devra donc aller dans le secteur commercial, où les dépassements d'honoraire peuvent aller de 100€ à plus de 400€.
- En tout, ce sont **plus de 70 villes** dans lesquelles des chirurgiens de secteur 2 (c'est-à-dire autorisés à demander des dépassements d'honoraires) sont en situation de monopole (ils réalisent plus de 90% des opérations). Dans ces villes, l'égalité d'accès aux soins est d'ores et déjà condamnée.



Accentuation du problème de la démographie médicale

- A titre d'exemple, les **radiologues** exerçant en libéral (sans obligation de participer aux gardes de nuit et de week-end) ont un revenu annuel moyen de 197 000€[\[1\]](#), tandis que leur salaire de base à l'hôpital public est de 65 500€[\[2\]](#).
- Il est donc de plus en plus difficile pour les hôpitaux de les retenir.

[\[1\]](#) Fichiers SNIR (CNAMTS), version provisoire pour le SNIR 2005, et BNC 2035 (DGI-INSEE), exploitation DREES.

[\[2\]](#) Articles R.6152-1 à R.6152-99 du code de la santé publique. 9ème échelon.

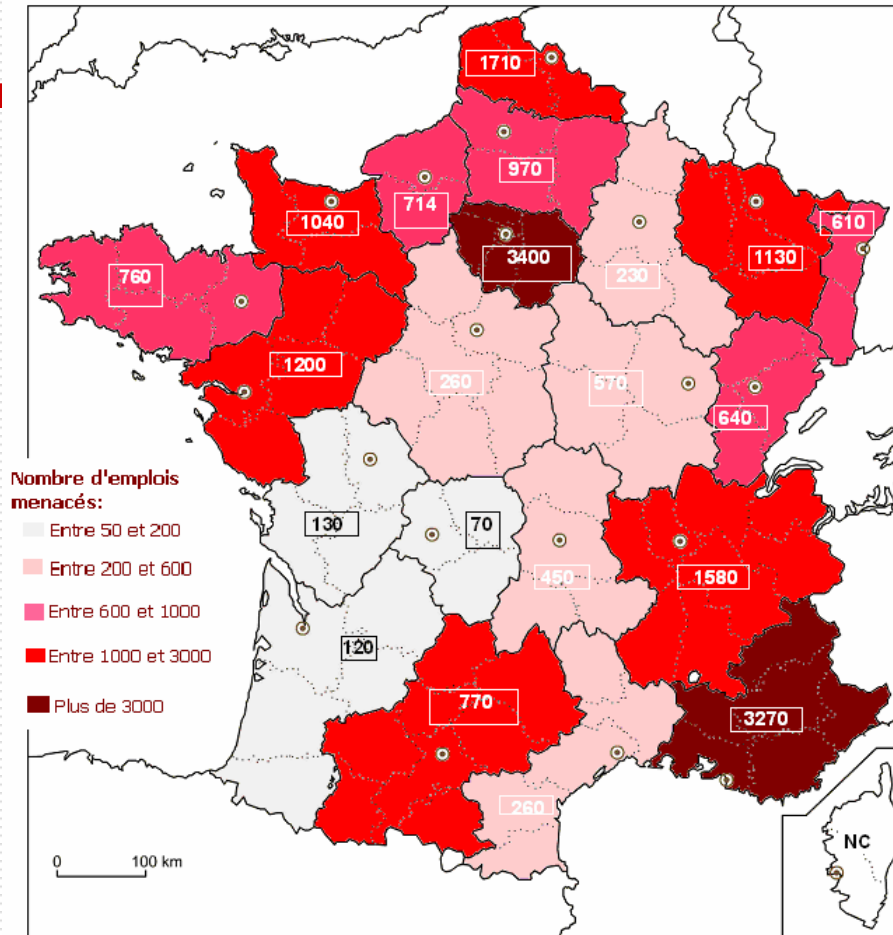
Le prix à payer pour le patient

- La plupart des chirurgiens travaillant dans les cliniques commerciales sont en secteur 2.
- Selon l'IGAS, en 2005, les praticiens exerçant en clinique ont facturé **470M€ de dépassement**
- Toujours selon l'IGAS, **66%** des dépassements d'honoraires ne sont pas remboursés par les assurances complémentaires.

L'asphyxie budgétaire des hôpitaux menace le service public

- L'hôpital public est **sous-financé** depuis de nombreuses années, il reçoit des moyens inférieurs à ses besoins minimums de fonctionnement, ce qui conduit à une **asphyxie budgétaire**.
- Pour équilibrer les budgets hospitaliers les établissements n'auront plus le choix, ils devront prendre des **mesures de réduction de l'emploi et de la masse salariale : 20 000 emplois sont menacés**

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS QUI SERAIENT NÉCESSAIRES DANS CHAQUE RÉGION POUR REVENIR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE, SANS DOTATION COMPLÉMENTAIRE



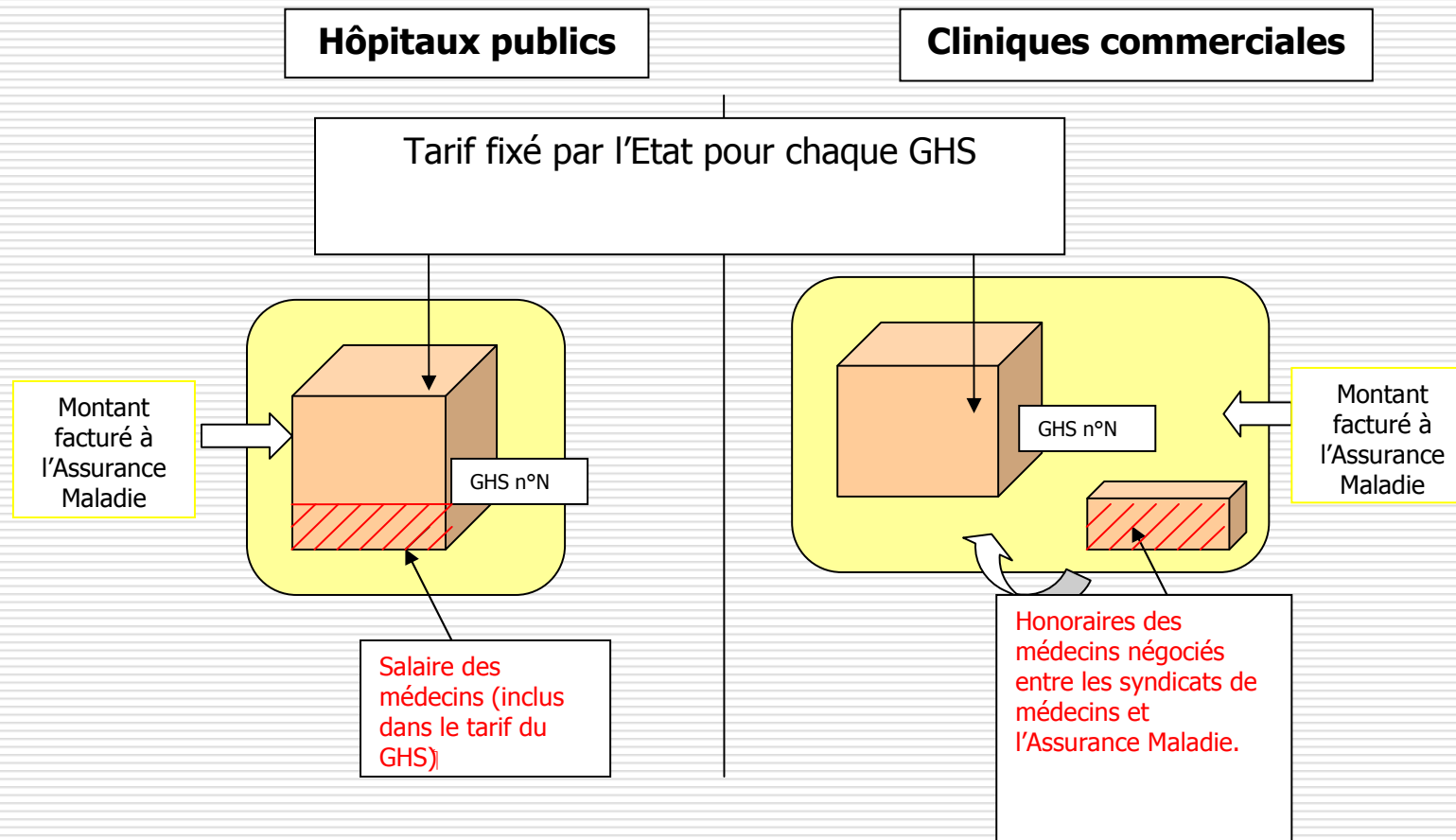
Pas les mêmes malades dans le public et dans le privé

- **Médecine**: c'est l'activité la moins rentable ⇒ le secteur public en réalise 85%, le secteur commercial 15%.
- **Obstétrique** : les cliniques commerciales réalisent 25% de l'activité totale d'obstétrique ⇒ mais le secteur public rassemble 100% des maternités de niveau III (grossesses à risques et néonatalogie) et 100% de la réanimation néonatale.
- **Chirurgie** : c'est l'activité la plus rentable ⇒ les cliniques commerciales réalisent 60% de l'activité totale.

Des objectifs différents, donc nécessité de financements différents

- **Les cliniques concentrent leurs activités sur les activités les plus rentables** car elles ont une mission principale : maximiser leur taux de profit.
- **La mission des hôpitaux publics est bien différente** : ils doivent soigner tous les patients.
- Au final, les hôpitaux publics et les cliniques commerciales traitent des cas souvent très différents : **ils n'ont pas les mêmes missions, comment pourraient-ils avoir les mêmes tarifs ?**

Les coûts de revient des hôpitaux et des cliniques ne sont pas comparables



Les tarifs des hôpitaux sont des tarifs « tout compris », à la différence du secteur commercial

Cela a deux conséquences majeures :

- ❑ Premièrement, **les coûts du secteur privé sont sous-évalués**. En effet, ces actes représentent 10 à 15% des coûts des séjours du secteur public, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés dans les coûts du secteur privé.
- ❑ Deuxièmement, ces examens pratiqués en-dehors des cliniques **coûtent au final plus cher à l'Assurance Maladie** que s'ils étaient intégrés dans l'organisation de l'établissement de santé, comme c'est le cas à l'hôpital public.

Hôpital: un service public à défendre et à développer

- **L'hôpital public est un élément clé de la cohésion sociale.** Les Français plébiscitent ce service public, fondé sur l'égalité d'accès aux soins pour tous et sur tout le territoire.
- Mais les valeurs qu'il porte sont aujourd'hui menacées par la volonté de **faire de la santé un bien marchand comme un autre.**
- A terme, c'est **l'égalité d'accès et la qualité des soins qui sont menacées.** Ne laissons pas détruire l'hôpital public, qui est l'une des grandes réussites de la V^e République.